



Village de
Sainte-Pétronille

Sainte-Pétronille, le 4 mars 2022

Ordre du jour de la session régulière

du conseil municipal, lundi le 7 mars 2022

au centre communautaire Raoul-Dandurand, à 20 heures

1 Mot du maire
2 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 7 mars 2022
3 Adoption du procès-verbal de la session régulière du 7 février 2022
4 Suivi de dossiers
5 Dépôt de document - Rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiments pour le mois de février 2022
6 Dossier assainissement des eaux - Mallette – Tableau de bord
7 Règlement numéro 445 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
8 Règlement numéro 446 édictant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Sainte-Pétronille
9 Règlement # 447 relatif à l'installation et l'entretien des installations septiques de types secondaire, secondaire avancé ou tertiaire sur le territoire du village de Sainte-Pétronille et l'imposition d'une tarification
10 Subvention camp d'été de Saint-Pierre - Saison 2022
11 Subvention camp d'été de Saint-François - Saison 2022
12 Abrogation de la résolution 2001-108 imposant un droit supplétif
13 Allocation de départ pour M. Harold Noël
14 Allocation de départ pour Mme Nancy Duchaine
15 Allocation de départ pour Mme Marie-Claude Laflamme
16 Nomination du maire suppléant
17 Comptes à payer
18 Divers
19 Période de questions
20 Levée de la session